



## Taux de d'obtention du bachelor en sciences pharmaceutiques et du master en pharmacie depuis l'entrée en vigueur de la réforme de Bologne au département de pharmacie de l'Université de Genève

### 1. Population de référence

Sont sélectionnés ici les étudiant-e-s qui ont suivi des études en pharmacie à l'Université de Genève dans le système Bachelor-Master.<sup>1</sup> Depuis 2004, et l'entrée en vigueur du système BA-MA, **648 étudiant-e-s ont été inscrits** dans un de ces deux programmes. **274 bachelors** en sciences pharmaceutiques et **227 masters** en pharmacie **ont été décernés.**<sup>2</sup>

Mais, comme l'indique le tableau suivant, parmi ces étudiant-e-s, un certain nombre ne sont entrés dans le système BA-MA que pour terminer des études en pharmacie entamées dans le système précédent.

Tableau 1 : Répartition des 648 étudiants ayant suivi à l'UNIGE des études de bachelor en sciences pharmaceutiques et de master en pharmacie

	Etudiants ayant été inscrits en pharmacie dans le système BA-MA			Etudiants dont c'est l'année de départ à Genève dans le système BA-MA				
	Effectifs en bachelor	Effectifs en master	Effectifs totaux	Entrés en bachelor	Entrés en master	Total	Etudiants entrant dans le système BA-MA en provenance de l'ancien système	Etudiants entrant directement dans le système BA-MA
2004-2005	126	0	126	126	0	126	43	84
2005-2006	153	75	228	70	40	110	41	68
2006-2007	162	80	242	68	11	79	8	71
2007-2008	173	86	259	72	2	74	1	73
2008-2009	183	113	296	90	3	93	0	93
2009-2010	178	104	282	65	3	68	0	68
2010-2011	207	98	305	95	3	98	1	97
						<b>648</b>		<b>554</b>

Nous choisissons de ne travailler dans ce document qu'avec les 554 étudiants qu'on retrouve dans la colonne de droite du tableau ci-dessus : à savoir les étudiants qui ont suivi leurs études en pharmacie à l'Université de Genève exclusivement dans les deux programmes suivants : bachelor en sciences pharmaceutiques et master en pharmacie. La population de référence de ce document sera donc celle qui est présentée dans le tableau 2 ci-dessous.

<sup>1</sup> A savoir en Bachelor en sciences pharmaceutiques et en Master en pharmacie. Dans ce document, sont retirés les étudiants ayant suivi à l'UNIGE le master en sciences pharmaceutiques. Si, dans ce document, ils sont utilisés seuls, les mots "bachelor" et "master" font référence à ces deux intitulés.

<sup>2</sup> Nous tenons compte des diplômes obtenus à la fin 2010. Ceux qui ont été décernés lors de la session de mars 2011 ne sont pas pris en compte ici.

Tableau 2 : Répartition de la population de référence de ce document (tous les étudiants ayant suivi des études en pharmacie à l'UNIGE exclusivement dans le système BA-MA)

Année académique	Etudiants ayant été inscrits en pharmacie			Etudiants dont c'est l'année de départ <sup>3</sup>		
	Effectifs en bachelor	Effectifs en master	Effectifs totaux	Entrés en bachelor	Entrés en master	Total
2004-2005	84	0	84	84	0	84
2005-2006	120	24	144	67	1	68
2006-2007	153	41	194	68	3	71
2007-2008	171	57	228	72	1	73
2008-2009	182	105	287	90	3	93
2009-2010	177	103	280	65	3	68
2010-2011	206	96	302	95	2	97
						<b>554</b>

## 2. Diplômes obtenus

Les bachelors en sciences pharmaceutiques et les masters en pharmacie obtenus par ces 554 étudiants sont les suivants.

Tableau 3 : Diplômes obtenus (en fin 2010) par les étudiants la population de référence

	Obtenu	Pas obtenu	Total <sup>4</sup>
<b>Bachelor</b>	236 (43.6%)	305 (56.4%)	<b>541 (100%)</b>
<b>Master</b>	143 (58.8%)	100 (41.2%)	<b>243 (100%)</b>

Ces 554 étudiants se répartissent comme suit.

Tableau 4 : Obtention combinée du bachelor et du master

Bachelor	Master	Effectifs	Pourcentages
Pas (encore) obtenu	Pas (encore) obtenu	309	55.8%
Obtenu	Pas (encore) obtenu	102	18.4%
Pas (encore) obtenu	Obtenu	9	1.6%
Obtenu	Obtenu	134	24.2%
		<b>554</b>	<b>100%</b>

Ces répartitions sont très abstraites, puisqu'elles agrègent tous les étudiants et de nombreuses situations différentes, quel que soit le nombre d'années durant lesquelles ils ont suivi des études en pharmacie, le niveau qui était le leur quand ils les ont entamées à l'UNIGE et le moment où cette formation en pharmacie y a débuté. Les sections suivantes permettent de prendre en compte ces diverses situations et de voir à quels taux d'obtention de diplôme elles correspondent.

<sup>3</sup> Cette année de départ, variable utilisée tout au long de ce document, équivaut à l'année lors de laquelle l'étudiant est entré à l'UNIGE pour des études en pharmacie (dans le système BA-MA). Cela signifie qu'en l'occurrence, nous pouvons y avoir des étudiants entamant leurs études en première, deuxième ou troisième année de bachelor, voire en première ou deuxième année de master. Cette distinction fera l'objet de développements particuliers *infra*.

<sup>4</sup> Le total dont il s'agit ici est celui des étudiants ayant été inscrits en bachelor et en master.

## 2.1. Selon l'année d'entrée

Ces taux d'obtention de diplôme sont plus parlants quand ils sont présentés selon les **années d'entrée**. On peut ainsi considérer que les deux premières lignes du tableau suivant (années académiques 2004-2005 et 2005-2006) correspondent à des taux de diplômation quasiment "clôturés" pour le bachelor alors que les autres taux sont encore "provisoires".

Tableau 5 : Taux de diplômation provisoires (en bachelor et en master) selon l'année académique d'entrée à l'UNIGE

Année académique d'entrée	Bachelor obtenu		Master obtenu	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
2004-2005	62	73.8	58	69.0
2005-2006	56	82.4	48	70.6
2006-2007	47	66.2	28	39.4
2007-2008	40	54.8	4	5.5
2008-2009	30	32.3	3	3.2
2009-2010	1	1.5	2	2.9
2010-2011	0	0	0	0

## 2.2. Selon l'année d'entrée et la durée d'obtention du diplôme

Cette variable de l'année académique d'entrée à l'UNIGE peut utilement être articulée à celle du nombre d'années académiques nécessaires pour obtenir ces diplômes, à savoir le temps qui s'est écoulé entre l'entrée en pharmacie à l'UNIGE et l'obtention du diplôme poursuivi.<sup>5</sup>

Dans un premier temps, voici les **durées d'obtention** du bachelor en fonction de l'**année d'entrée**.

Tableau 6 : Durées d'obtention du bachelor en fonction de l'année académique d'entrée à l'UNIGE (pour les étudiants ayant été inscrits au moins une fois en bachelor en sciences pharmaceutiques, quelle que soit l'année d'étude)

Année académique d'entrée	Bachelor obtenu...					Bachelor non obtenu	Total <sup>6</sup>
	en 1 an	en 2 ans	en 3 ans	en 4 ans	en 5 ans		
2004-2005	24	14	18	5	1	22	84
2005-2006	3	18	29	5	1	11	67
2006-2007	4	24	14	5		21	68
2007-2008	3	14	23			32	72
2008-2009	10	20				60	90
2009-2010	1					64	65
2010-2011						95	95

Ces données nous permettent d'extrapoler un taux d'obtention du bachelor selon la durée.

<sup>5</sup> L'étudiant ayant obtenu un diplôme lors d'une session de mars est ici répertorié comme ceux qui l'ont obtenu en juillet ou en octobre. Même s'il a terminé ses études un semestre avant, cette année académique entamée est considérée comme bouclée.

<sup>6</sup> Les totaux ne sont pas les mêmes que dans les tableaux ci-dessous parce qu'on a retiré les étudiants qui ont commencé leurs études de pharmacie à l'UNIGE en master.

Tableau 7 : Taux simples et cumulés d'obtention du bachelor en fonction de la durée d'obtention (pour les étudiants ayant été inscrits au moins une fois en bachelor en sciences pharmaceutiques, quelle que soit l'année d'étude)

	Taux d'obtention du bachelor selon la durée d'obtention	Proportions cumulées <sup>7</sup>
<b>En 1 an (2004 à 2009)<sup>8</sup></b>	10.1	10.1
<b>En 2 ans (2004 à 2008)</b>	23.6	33.7
<b>En 3 ans (2004 à 2007)</b>	28.9	62.6
<b>En 4 ans (2004 à 2006)</b>	6.8	69.4
<b>En 5 ans (2004 à 2005)</b>	1.3	70.7

Reprenons ces étudiants ayant suivi à l'UNIGE le bachelor en sciences pharmaceutiques et observons s'ils obtiennent un master en pharmacie.

Tableau 8 : Durées d'obtention du master en fonction de l'année académique d'entrée à l'UNIGE (pour les étudiants ayant été inscrits au moins une fois en bachelor en sciences pharmaceutiques, quelle que soit l'année d'étude)

Année académique de départ	Master obtenu...						Master non obtenu	Total
	en 1 an	en 2 ans	en 3 ans	en 4 ans	en 5 ans	en 6 ans		
<b>2004-2005</b>	0	0	22	12	17	7	26	84
<b>2005-2006</b>	0	0	3	21	23		20	67
<b>2006-2007</b>	0	0	4	22			42	68
<b>2007-2008</b>	0	0	3				69	72
<b>2008-2009</b>	0	0					90	90
<b>2009-2010</b>	0						65	65
<b>2010-2011</b>							95	95

Il est remarquable de constater que les proportions fictives que ces données permettent de calculer nous donnent un taux extrapolé d'obtention du master quasiment égal à celui du bachelor.<sup>9</sup>

Tableau 9 : Taux simples et cumulés d'obtention du bachelor en fonction de la durée d'obtention (pour les étudiants ayant été inscrits au moins une fois en bachelor en sciences pharmaceutiques, quelle que soit l'année d'étude)

	Taux d'obtention du master selon la durée d'obtention	Proportions cumulées
<b>En 1 an (2004 à 2009)</b>	0	0
<b>En 2 ans (2004 à 2008)</b>	0	0
<b>En 3 ans (2004 à 2007)</b>	11.0	11.0
<b>En 4 ans (2004 à 2006)</b>	25.1	36.1
<b>En 5 ans (2004 à 2005)</b>	26.5	62.6
<b>En 6 ans (2004)</b>	8.3	70.9

<sup>7</sup> Gardons à l'esprit que ces taux cumulés sont "fictifs". En effet, les taux relatifs à chaque durée ne prennent pas en compte les mêmes effectifs d'étudiants. Les étudiants entrés en 2007, par exemple, ne peuvent pas encore entrer en ligne de compte pour calculer un taux d'obtention du bachelor en 4 ans, leur quatrième année académique étant encore en cours. C'est également le cas de tous les taux proposés dans cette section.

<sup>8</sup> Les années notées entre parenthèses font référence aux années académiques prises en compte pour calculer le taux. Par exemple, "En 3 ans (2004 à 2007)", signifie que pour calculer les diplômes obtenus en 3 ans, on prend en compte les étudiants ayant entamé leurs études entre 2004 et 2007 (entre les années académiques 2004-2005 et 2007-2008). Il en est de même pour les tableaux 9 et 11.

<sup>9</sup> Les quelques points de différence s'expliquent par le mode de calcul de ces taux, ainsi choisi parce qu'il permet de travailler sur des effectifs plus élevés et de donner des taux plus "robustes".

Cette quasi-égalité vient principalement du fait que les étudiants en pharmacie, une fois leur bachelors obtenu, sont caractérisés par une probabilité presque maximale d'obtenir le master. Ainsi, si on isole les étudiants qui parviennent au niveau du master, on obtient les chiffres suivants.

Tableau 10 : Durées d'obtention du master en fonction de l'année académique d'entrée à l'UNIGE (uniquement pour les étudiants ayant été inscrits au moins une fois en master en pharmacie, quelle que soit l'année d'étude)

Année académique de départ	Master obtenu...						Master non obtenu	Total
	en 1 an	en 2 ans	en 3 ans	en 4 ans	en 5 ans	en 6 ans		
2004-2005	0	0	22	12	17	7	1	59
2005-2006	1	0	3	21	23		8	56
2006-2007	1	0	5	22			22	50
2007-2008	1	0	3				35	39
2008-2009	2	1					30	33
2009-2010	2						2	4
2010-2011							2	2

Ce qui correspond à un taux cumulé d'obtention du master approchant les 100%, ainsi que nous l'apprend le tableau suivant.

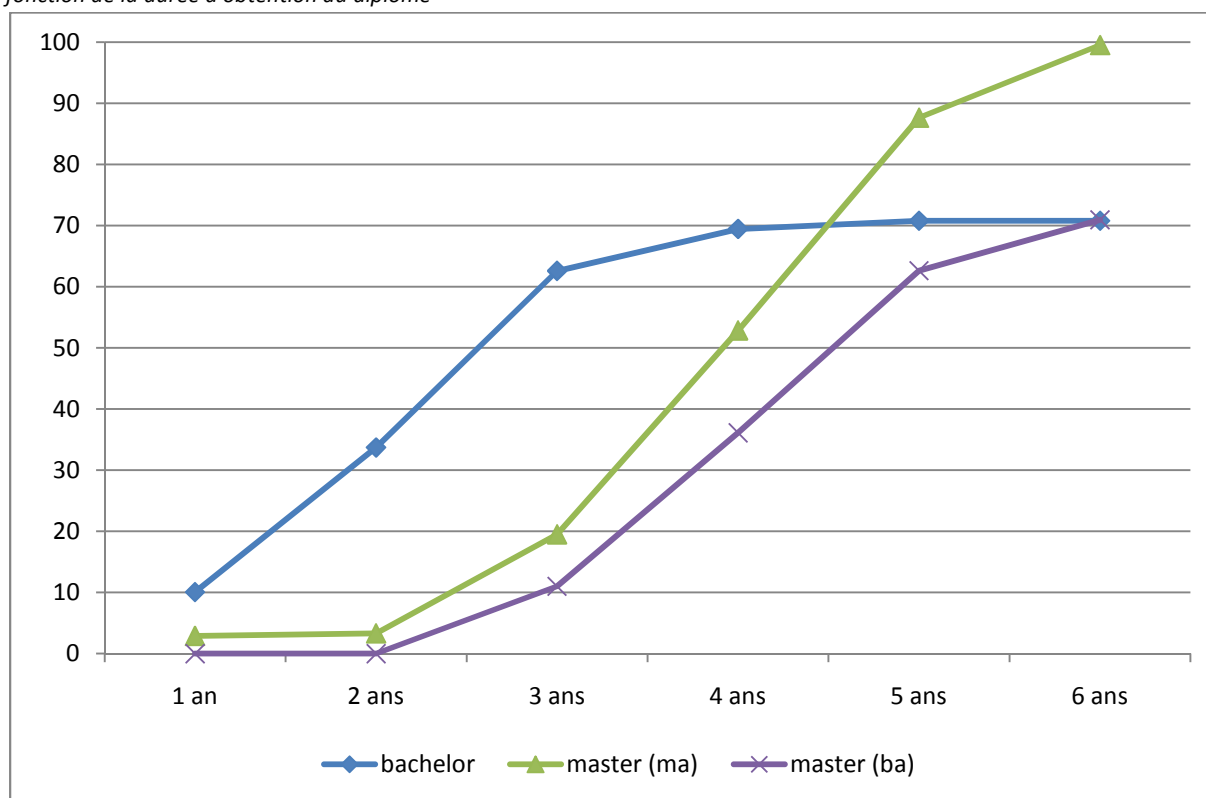
Tableau 9 : Taux simples et cumulés d'obtention du bachelors en fonction de la durée d'obtention (uniquement pour les étudiants ayant été inscrits au moins une fois en master en pharmacie, quelle que soit l'année d'étude)

	Taux d'obtention du master selon la durée d'obtention	Proportions cumulées
En 1 an (2004 à 2009)	2.9	2.9
En 2 ans (2004 à 2008)	0.4	3.3
En 3 ans (2004 à 2007)	16.2	19.5
En 4 ans (2004 à 2006)	33.3	52.8
En 5 ans (2004 à 2005)	34.8	87.6
En 6 ans (2004)	11.9	99.5

Le graphique ci-dessous reprend les trois taux cumulés (extrapolés) que nous venons de détailler:

- en bleu, l'obtention du bachelors pour tous les étudiants ayant été inscrits en bachelors en sciences pharmaceutiques à l'UNIGE (qu'ils y soient entrés en première, deuxième ou troisième année) [bachelors];
- en violet, l'obtention du master pour les mêmes étudiants (à savoir tous ceux qui ont été inscrits au moins une année au bachelors en sciences pharmaceutiques de l'UNIGE) [master (ba)];
- en vert, l'obtention du master uniquement pour les étudiants ayant été inscrits en master en pharmacie à l'UNIGE [master (ma)].

Graphique 1 : Taux cumulés de diplômation pour le bachelor en sciences pharmaceutiques et le master en pharmacie en fonction de la durée d'obtention du diplôme



### 2.3. En fonction de l'étape (année d'étude) d'entrée à l'UNIGE

Le fait qu'environ 10% d'étudiants, sur le graphique ci-dessous, obtiennent leur bachelor après une année pourrait sembler anormal au premier coup d'œil. Ces obtentions apparemment rapides du bachelor proviennent d'une spécificité des études en pharmacie à Genève que nous devons prendre en compte si nous établissons des taux de réussite et des durées d'obtention de diplômes. Il s'agit du fait qu'on enregistre chaque année des arrivées en cours d'études d'étudiants ayant entamé leurs études en pharmacie ailleurs, en particulier dans une autre université romande (Lausanne, Neuchâtel ou Fribourg). Il est donc nécessaire de prendre en compte l'**étape d'entrée** de l'étudiant, à savoir l'année lors de laquelle il débute ses études en pharmacie à l'UNIGE.

Cette étape d'entrée est la suivante pour l'ensemble des étudiants que nous suivons ici. On voit également que le nombre de bachelors et de masters obtenus sera très différent selon l'étape d'entrée.

Tableau 10 : Etape (année d'étude) d'entrée en pharmacie à l'UNIGE et obtention du bachelor en sciences pharmaceutiques et du master en pharmacie en fonction de cette étape d'entrée (pour toute la population de référence)

Tous les étudiants	Etape	Etudiants inscrits		Bachelor obtenu		Master obtenu	
		N	%	N	%	N	%
<b>Bachelor</b>	<b>1</b>	321	56.5%	92	28.7%	42	13.1%
	<b>2</b>	160	28.2%	93	58.1%	56	35%
	<b>3</b>	60	10.6%	51	85%	36	60%
<b>Master</b>	<b>1</b>	12	2.1%	-	-	8	66.7%
	<b>2</b>	1	0.2%	-	-	1	100%
		<b>554</b>	<b>100%</b>				

#### 2.4. En fonction de l'étape (année d'étude) et l'année académique d'entrée à l'UNIGE

Mais ces taux globaux masquent les taux réels de diplômation. En effet, ils mettent dans le même ensemble les étudiants qui ont terminé leurs études et ceux qui sont toujours en train de les poursuivre. Il est ainsi impératif de distinguer ces taux en fonction de l'année de départ.

*Tableaux 11-a à 11-g : Etape (année d'étude) d'entrée en pharmacie à l'UNIGE et obtention du bachelor en sciences pharmaceutiques et du master en pharmacie en fonction de cette étape d'entrée (pour chacune des années académiques d'entrée à l'UNIGE)*

2004	Etape	Etudiants inscrits		Bachelor obtenu		Master obtenu	
		N	%	N	%	N	%
Bachelor	1	39	46.4%	21	53.9%	19	48.7%
	2	16	19.1%	15	93.7%	14	87.5%
	3	29 <sup>10</sup>	34.5%	26	89.7%	25	86.2%
Master	1	-	-	-	-	-	-
	2	-	-	-	-	-	-
		<b>84</b>	<b>100%</b>				

2005	Etape	Etudiants inscrits		Bachelor obtenu		Master obtenu	
		N	%	N	%	N	%
Bachelor	1	37	54.4%	30	81.1%	23	62.2%
	2	27	39.7%	23	85.2%	21	77.8%
	3	3	4.4%	3	100%	3	100%
Master	1	1	1.5%	-	-	1	100%
	2	-	-	-	-	-	-
		<b>68</b>	<b>100%</b>				

2006	Etape	Etudiants inscrits		Bachelor obtenu		Master obtenu	
		N	%	N	%	N	%
Bachelor	1	33	46.5%	17	51.5%	0	0%
	2	30	42.3%	25	83.3%	21	70%
	3	5	7.0%	5	100%	5	100%
Master	1	3	4.2%	-	-	2	66.7%
	2	-	-	-	-	-	-
		<b>71</b>	<b>100%</b>				

<sup>10</sup> En 2004, le nombre d'étudiants arrivés en 3<sup>e</sup> année de bachelor est nettement plus élevé que lors des autres années. Cela correspond au moment des modifications des accords entre Lausanne et Genève. Cette année-là, des étudiants ayant fait leurs deux premières années à l'UNIL sont arrivés à Genève pour entamer leurs études en 3<sup>e</sup> année de bachelor.

2007	Etape	Etudiants inscrits		Bachelor obtenu		Master obtenu	
		N	%	N	%	N	%
Bachelor	1	50	68.5%	23	46%	0	0%
	2	17	23.3%	12	70.6%	0	0%
	3	5	6.8%	5	100%	3	60%
Master	1	0	0%	-	-	-	-
	2	1	1.4%	-	-	1	100%
		<b>73</b>	<b>100%</b>				

2008	Etape	Etudiants inscrits		Bachelor obtenu		Master obtenu	
		N	%	N	%	N	%
Bachelor	1	53	57.0%	1	1.9%	0	
	2	26	28.0%	18	69.2%	0	
	3	11	11.8%	11	100%	0	
Master	1	3	3.2%	-	-	3	100%
	2	-	-	-	-	-	-
		<b>93</b>	<b>100%</b>				

2009	Etape	Etudiants inscrits		Bachelor obtenu		Master obtenu	
		N	%	N	%	N	%
Bachelor	1	46	67.6%	0	0%	0	0%
	2	18	26.5%	0	0%	0	0%
	3	1	1.5%	1	100%	0	0%
Master	1	3	4.4%	-	-	2	66.7%
	2	-	-	-	-	-	-
		<b>68</b>	<b>100%</b>				

2010	Etape	Etudiants inscrits		Bachelor obtenu		Master obtenu	
		N	%	N	%	N	%
Bachelor	1	63	64.9%	0	0%	0	0%
	2	26	26.8%	0	0%	0	0%
	3	6	6.2%	0	0%	0	0%
Master	1	2	2.1%	0	0%	0	0%
	2	-	-	-	-	-	-
		<b>97</b>	<b>100%</b>				

### 2.5. En fonction de la durée d'obtention et de l'étape (année d'étude) d'entrée à l'UNIGE

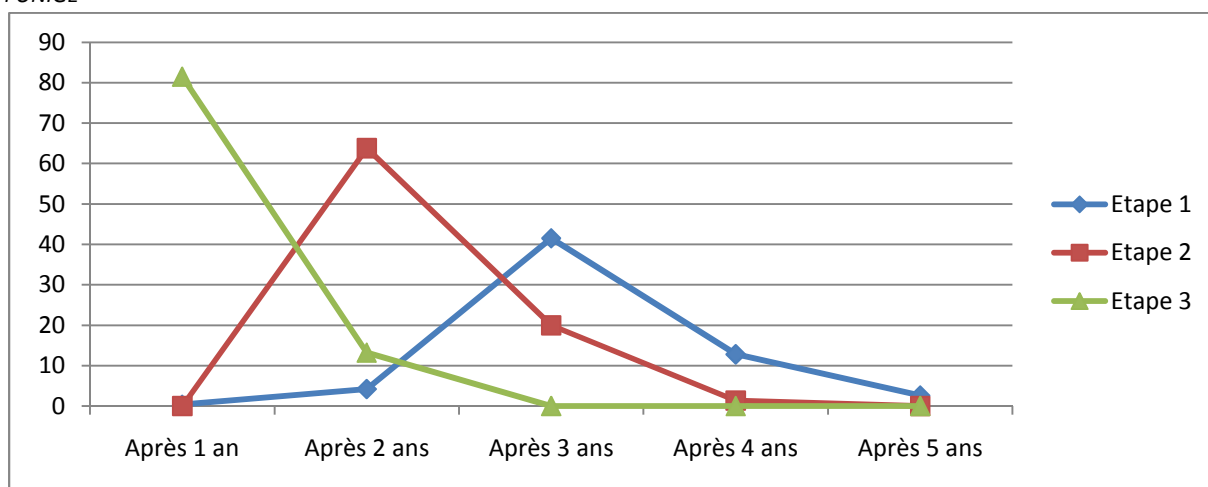
Nous avons donc trois variables qui permettent de distinguer les taux de diplômation en pharmacie à l'UNIGE :

- Variable A : **année académique d'entrée** à l'UNIGE
- Variable B : **durée de diplômation** (entre l'entrée à l'UNIGE et l'obtention du diplôme)
- Variable C : **étape d'entrée** (année d'étude) à l'UNIGE

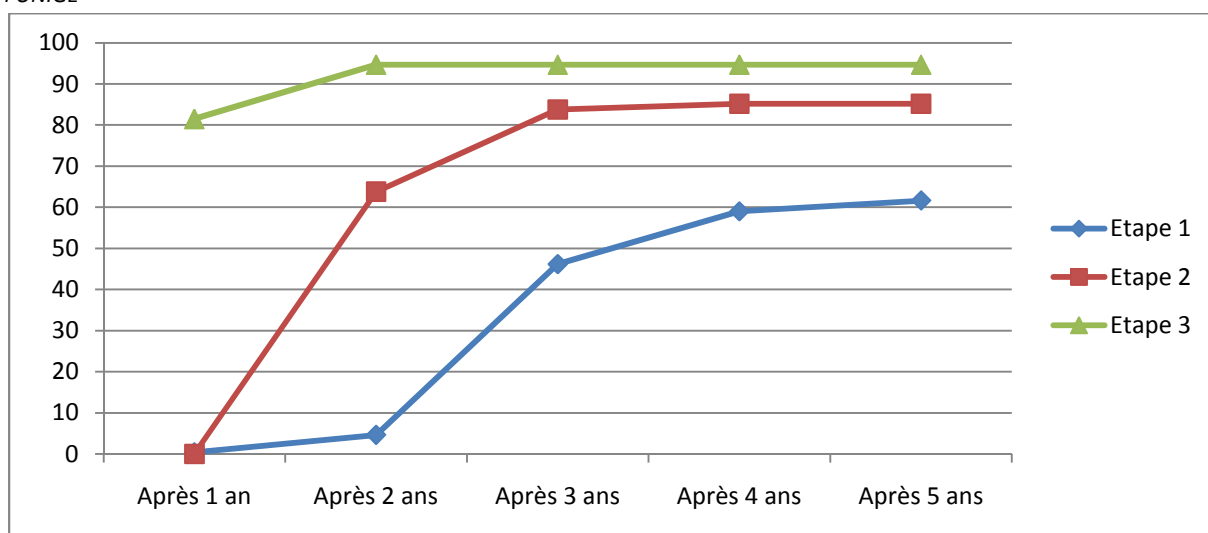


Ci-dessus, nous avons d'abord croisé la variable A et la variable B (2.2.); nous avons ensuite croisé les variable A et C (2.4.). Mais nous pensons que, dans l'établissement de taux de réussite en pharmacie à l'UNIGE, le croisement le plus important est à effectuer entre les variables B et C. C'est ainsi que nous terminerons ce document par des graphiques permettant d'établir des taux de diplômation en fonction à la fois de la durée d'obtention du diplôme et de l'étape lors de laquelle l'étudiant entame ses études en pharmacie à Genève. Ces données sont présentées pour le bachelor et pour le master, en taux simples et en taux cumulés. Cela nous donne les quatre graphiques ci-dessous.<sup>11</sup> Les modalités "Etape 1", "Etape 2" ou "Etape 3" signifient "est entré en pharmacie à l'UNIGE lors de la 1<sup>e</sup>, de la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année de bachelor".

Graphique 2 : Taux simples d'obtention du bachelor en fonction de la durée des études et de l'étape d'entrée au bachelor à l'UNIGE

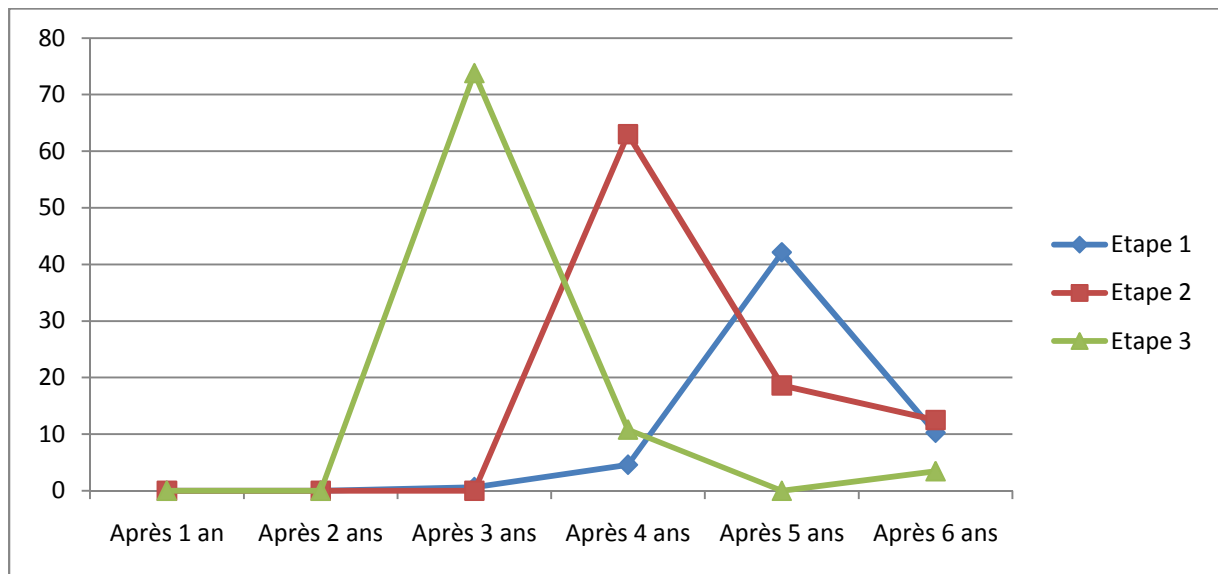


Graphique 3 : Taux cumulés d'obtention du bachelor en fonction de la durée des études et de l'étape d'entrée au bachelor à l'UNIGE

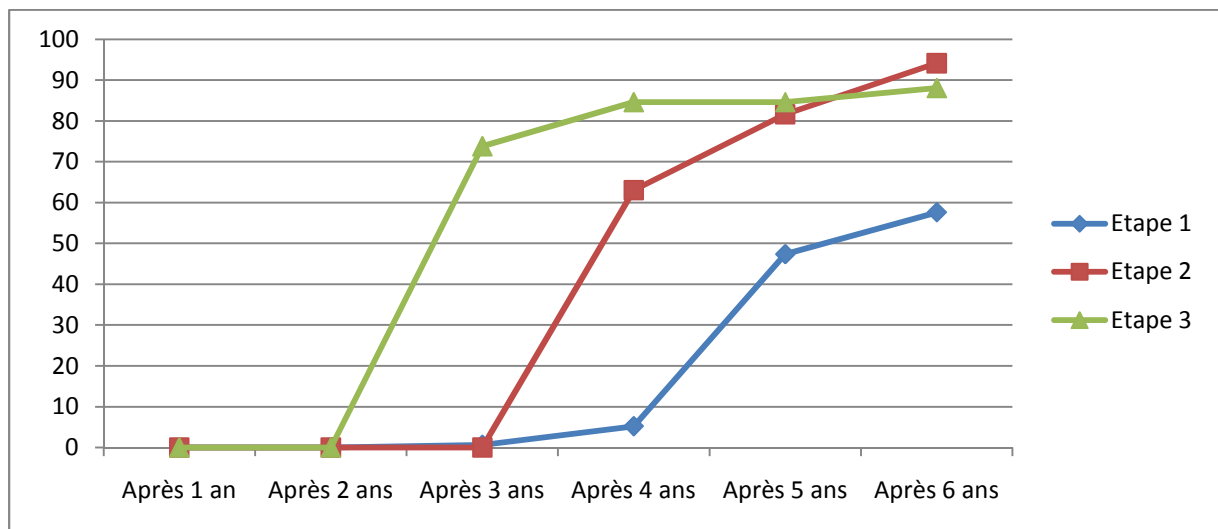


<sup>11</sup> Ces graphiques agrègent des résultats croisant les trois variables précitées (variables A, B et C). Par souci de concision, ils ne sont pas présentés dans ce document mais ils peuvent être obtenus auprès de l'Observatoire de la vie étudiante.

Graphique 4 : Taux simples d'obtention du master en fonction de la durée des études et de l'étape d'entrée au bachelor à l'UNIGE



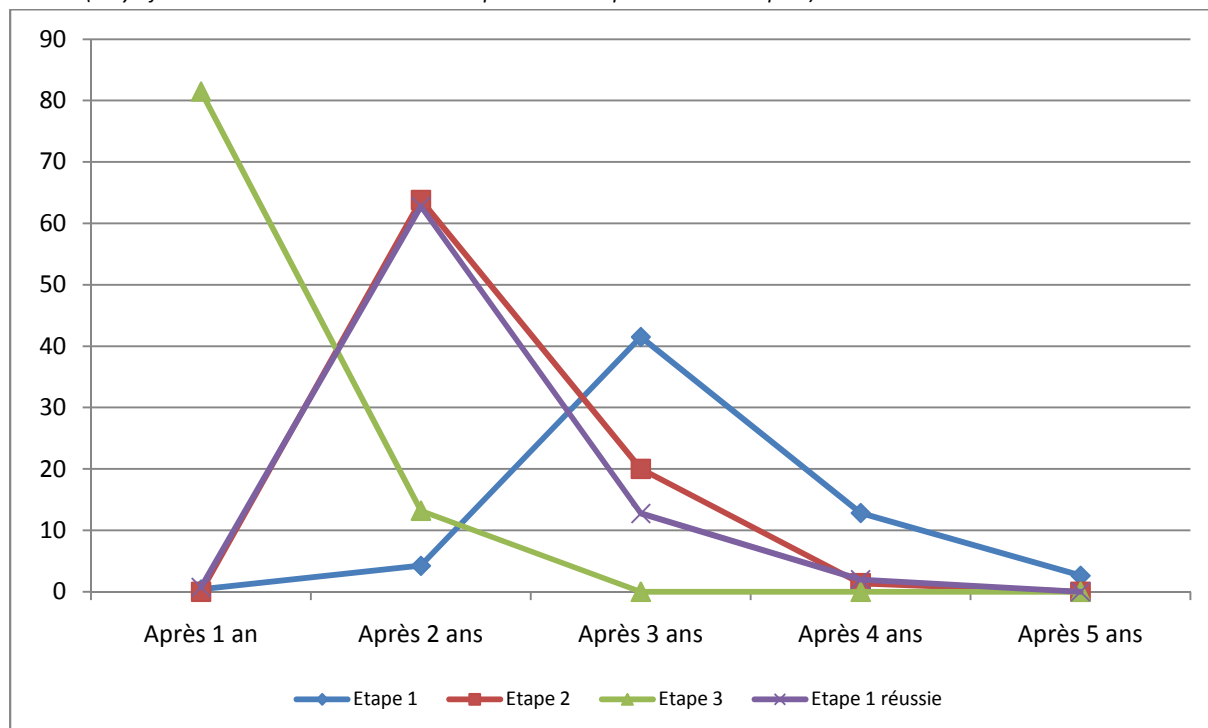
Graphique 5 : Taux cumulés d'obtention du master en fonction de la durée des études et de l'étape d'entrée au bachelor à l'UNIGE



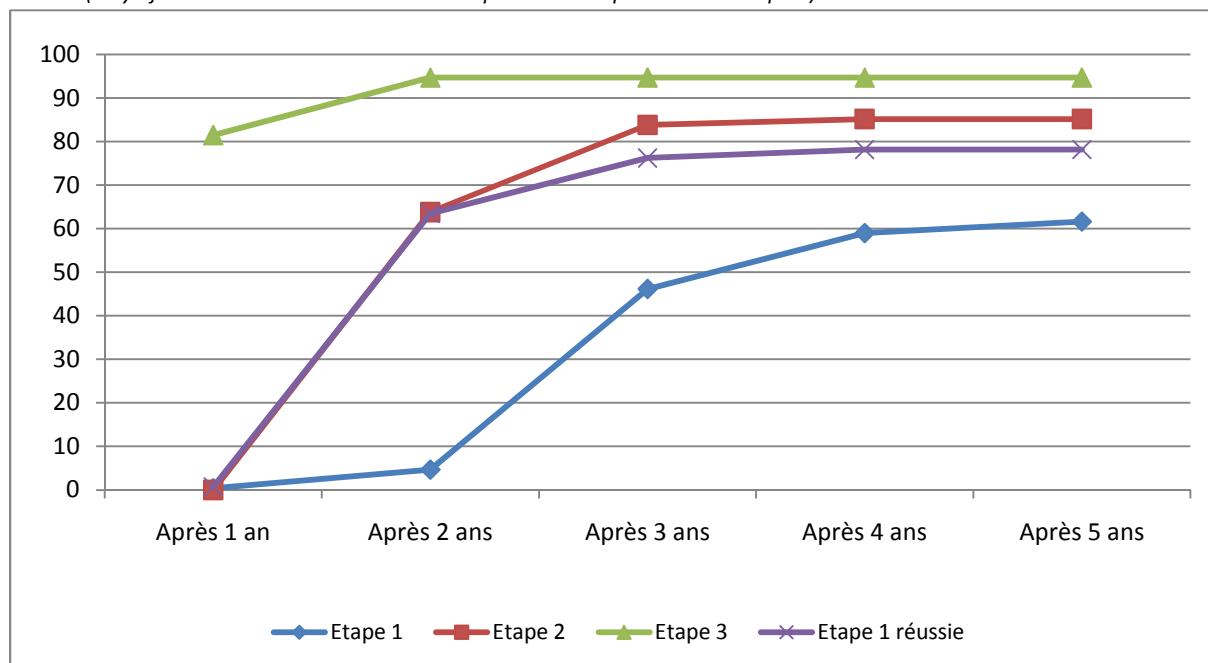
Les étudiants ayant suivi toutes leurs études à Genève pouvant apparaître un peu désavantagés à la lecture de ces graphiques, nous avons choisi de calculer également ces taux pour les étudiants qui ont entamé leurs études en pharmacie à l'UNIGE par la première année de bachelor mais qui ont réussi à passer ce cap et se sont retrouvés en 2<sup>e</sup> année. En d'autres termes, nous avons ainsi retiré les étudiants qui n'ont pas réussi leur première année de bachelor. Nous n'avons sélectionné que ceux qui sont parvenus en deuxième année. Leur courbe apparaît en violet dans les graphiques ci-dessous. On y constate très clairement que leur "désavantage" s'efface quasi totalement si on neutralise l'effet de l'entrée en première année. Cette égalisation est encore plus nette pour le master que pour le bachelor. En d'autres termes, si on mesure le taux de réussite après le passage en deuxième année

de bachelor, les taux qu'atteignent les étudiants entamant leurs études en pharmacie à Genève sont *grosso modo* les mêmes que ceux des étudiants qui les ont entamées à Lausanne ou à Neuchâtel.

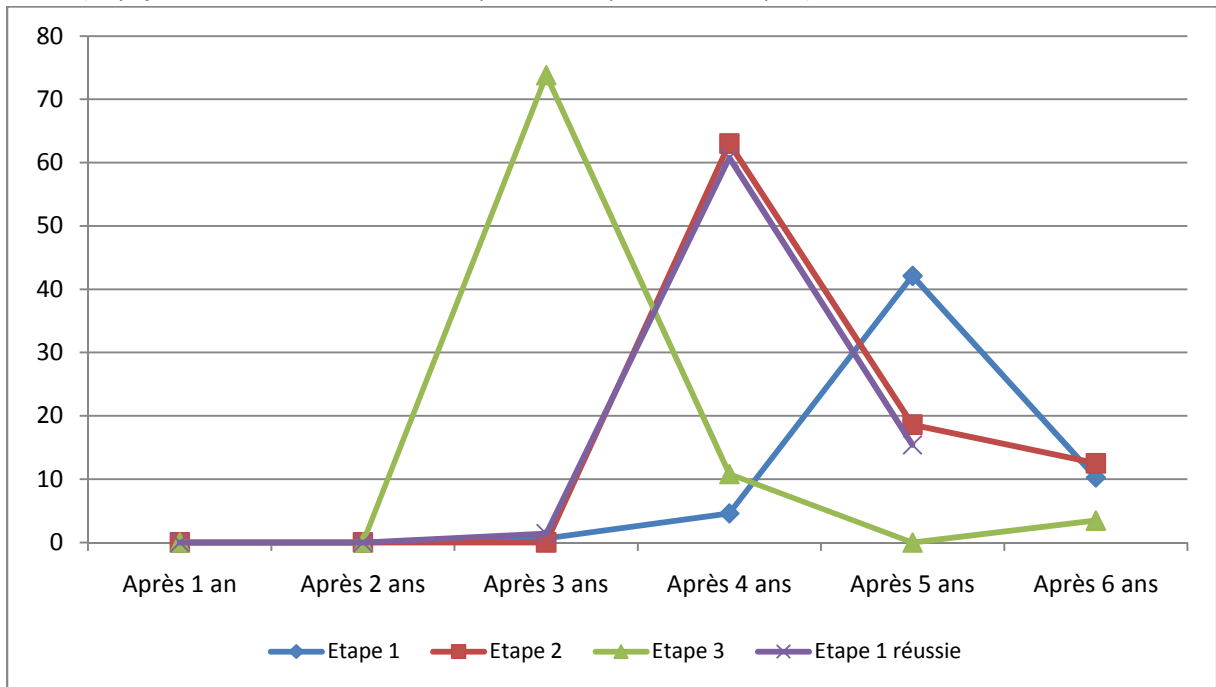
Graphique 6 : Taux simples d'obtention du bachelor en fonction de la durée des études et de l'étape d'entrée au bachelor à l'UNIGE (en y ajoutant les étudiants entrés en étape 1 et étant parvenus à l'étape 2)



Graphique 7 : Taux cumulés d'obtention du bachelor en fonction de la durée des études et de l'étape d'entrée au bachelor à l'UNIGE (en y ajoutant les étudiants entrés en étape 1 et étant parvenus à l'étape 2)



Graphique 8 : Taux simples d'obtention du master en fonction de la durée des études et de l'étape d'entrée au bachelor à l'UNIGE (en y ajoutant les étudiants entrés en étape 1 et étant parvenus à l'étape 2)



Graphique 6 : Taux cumulés d'obtention du master en fonction de la durée des études et de l'étape d'entrée au bachelor à l'UNIGE (en y ajoutant les étudiants entrés en étape 1 et étant parvenus à l'étape 2)

